

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

LES DATES DE CONSERVATION DES ALIMENTS

AFIN DE NE PAS JETER INUTILEMENT DES ALIMENTS ENCORE CONSOMMABLES, NE CONFONDEZ PAS :

DLC – date limite de consommation

A CONSOMMER JUSQU'AU 23 / 04 / 2016

après cette date, **le produit est périmé** et non consommable



DDM – date de durabilité minimale

A CONSOMMER DE PREFERENCE AVANT LE 23 / 04 / 2016

après cette date, **le produit n'est pas périmé**,

il est sans danger mais peut avoir perdu certaines de ses qualités



Seuls les produits munis d'une DLC doivent impérativement être **retirés de la vente et de la consommation** dès lors que cette date est atteinte.

Par ailleurs, un emballage gonflé, une boîte de conserve déformée, l'absence de « pop » à l'ouverture d'un bocal, une odeur désagréable, une couleur anormale doivent vous alerter : **il y a danger et il faut jeter cet aliment.**

STOP
AU GASPILLAGE
ALIMENTAIRE